

Le nouvel accueil de la mairie

Le nouvel accueil central de la mairie a été inauguré jeudi. Un lieu unique qui vient faciliter l'accès des usagers à plusieurs services essentiels.

C'est en présence de Jean-Pierre Sueur, ancien ministre, d'Adrien Méo, secrétaire général adjoint de la préfecture du Loiret, et de Collette Martin-Chabbert, ancienne adjointe au maire qui a conduit le projet, que Vanessa Slimani, maire de la ville, a inauguré le nouvel accueil centralisé des services de la commune, jeudi dernier.

Un espace de travail dans des locaux rénovés, désormais partagés entre le service état civil, cimetières et élections et l'accueil principal de la mairie.



INAUGURATION. Le nouvel accueil central mairie et du service état civil a été inauguré jeudi midi, par la maire, accompagnée de nombreuses personnalités invitées.

Espaces adaptés, accessibles et modernisés

Autrefois installé dans les locaux de la mairie centrale (au 43 avenue de la Mairie), ce nouvel accueil est, depuis début octobre, au 173 rue Jean-Zay.

À l'intérieur du bâtiment,

des espaces de travail ergonomiques, adaptés et modernisés, repensés sur environ 130 mètres carrés, tout en conservant des zones dédiées pour la confidentialité. Une nouvelle entrée, accessible aux familles et aux personnes à mobilité réduite a été créée, dans la continuité de la mise en accessibilité des services. Ces travaux se sont accompagnés d'un important projet de signa-

létique sur l'ensemble des bâtiments du patrimoine mairie, afin d'orienter l'usager. La façade du bâtiment, sur laquelle sera prochainement inscrit « Hôtel de Ville », a également bénéficié d'un ravalement complet, et se tourne désormais vers les Jardins de la Commune. Un éclairage est également prévu afin d'illuminer la mairie, notamment aux couleurs du drapeau na-

tional ou pour des journées thématiques. Quant aux modalités d'accueil, elles restent inchangées. ✎

Pratique. Horaires d'accueil : lundi de 8 h 45 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures ; mardi, mercredi et vendredi de 8 h 45 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures ; jeudi de 8 h 45 à 12 heures, et le premier samedi du mois de 9 à 12 heures. Contacts : accueil au 02.38.52.40.40 ou mairie@ville-saintjeandebroye.fr ; état civil, cimetières et élections au 02.38.52.40.24 ou etatcivil@ville-saintjeandebroye.fr.